



Municipalité d'Hermenches

Informations tous ménages

no 5 / 2012

- Déchetterie
- Sapeurs-pompiers
- Agenda 21
- Culte de l'enfance
- Bibliothèque

À votre agenda :

Jeudi 27 septembre : prochain Conseil Général.

Dimanches 14 et 21 octobre, samedi 20 octobre : Gala des Mecs'connus.
(voir feuillet ci-joint)

Mercredi 31 octobre : présentation Agenda 21.

Déchetterie Communale

Pour notre déchetterie, nous souhaitons former **une équipe de 2 personnes** qui se partageraient la tâche de surveillant.

Cela permettrait aux responsables de se relayer et de s'organiser selon les disponibilités de chacun.

Pour rappel : la déchetterie est ouverte en été, le mercredi de 18h à 20h
et le samedi de 10h à 12h

et dès le 1^{er} octobre, le samedi de 10h à 12h

Pour tout renseignement, adressez-vous à M. Didier Fiaux, (079 403 64 22), le Municipal responsable.

Nous attendons vos offres écrites au bureau de la Municipalité, jusqu'au 15 octobre.

SDIS Haute-Broye

Le corps de sapeurs pompiers d'Hermenches sera, dès le 1^{er} janvier 2013, rattaché au SDIS Haute-Broye, organisation qui nous permettra, lors de sinistres ou de toute autre intervention, de bénéficier de moyens humains et techniques compétents et importants.

Toutefois, cette grande organisation ne peut être performante sans les hommes et les femmes de proximité, donc qui connaissent les lieux et qui peuvent être sur place dans les premières minutes d'une intervention.

La Municipalité lance donc un appel à tous les habitants, hommes et femmes dès 18 ans, à rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers.

M. Sylvain Crausaz, commandant, se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement et pour vous orienter dans votre futur engagement.

Vos actes de candidature sont à présenter au bureau communal jusqu'au 15 octobre.

Jeudi 27 septembre, Conseil général, à 20h au Collège

Pour rappel : les séances du Conseil général sont ouvertes au public, et toutes les personnes qui s'intéressent aux affaires de notre commune seront les bienvenues ! Vous pouvez être auditeur ou demander votre assermentation en début de séance.

Agenda 21, développement durable

Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle.

Depuis l'année dernière, notre commune est inscrite à Agenda 21, ce qui signifie que nous cherchons à nous développer de façon durable, et respectueuse de notre environnement. Il s'agit là de notre développement économique, environnemental et aussi, social.

Pour concrétiser ces notions, Monsieur Donato Stasi, professeur à l'école hôtelière de Lausanne, a accepté de nous faire une brève présentation de la situation de notre village, et de l'analyse qui en a été faite, selon les critères d'AGENDA 21

Le mercredi 31 octobre au Collège, à 20h

Vous êtes tous invités à venir à cette présentation qui ne manquera pas de vous intéresser, vous qui êtes concernés par l'avenir de notre village et son futur développement.

Culte de l'enfance

Les activités du Culte de l'enfance ont repris **le vendredi 7 septembre**.

Elles ont lieu au Collège de 16h30 à 17h30

Tous les enfants y sont chaleureusement accueillis avec un petit goûter par Madame Tschantz, qui va elle-même chercher les enfants à l'arrivée du bus scolaire.

Ensemble les enfants prépareront la fête de Noël du village. Pour cela comme d'habitude, nous comptons sur l'aide de quelques mamans qui ont du plaisir à partager la joie des enfants.

La Bibliothèque

Dans la salle du rez au collège, une petite bibliothèque est installée où chacun peut aller se choisir une lecture et /ou apporter un livre librement.

Le lecteur a aussi la possibilité de donner son avis sur le livre qu'il vient de lire.

Ce partage de lecture est sans contrainte aucune ! Mais, si un livre ne vous a plu, rapportez-le pour en faire profiter quelqu'un d'autre, et s'il ne vous convient pas, ne le laissez pas traîner chez vous, il peut intéresser d'autres personnes !

Merci à tous de votre participation et ... bonne lecture !

Chers concitoyens, recevez les meilleures salutations de votre Municipalité qui espère ainsi répondre à vos attentes

La Municipalité